



# VIGILANCE & ACTION

"Il n'y a qu'une fatalité, celle des peuples qui n'ont plus assez de forces pour se tenir debout et qui se couchent pour mourir".  
"Le destin d'une nation se gagne chaque jour contre les causes internes et externes de destruction".

N° 203 Août - Septembre 2006

Bulletin de liaison bimestriel du MIL

## LE GAULLISME, AUJOURD'HUI ET DEMAIN

par Michel HABIB-DELONCLE, ancien ministre du Général de GAULLE,  
membre du comité d'Honneur du Mouvement initiative et Liberté  
Intervention lors de la XVI<sup>ème</sup> convention nationale du MIL (février 2006)

Chers Amis, chers compagnons dirai-je, j'ai été très touché par l'invitation du président Béteille et notamment du sujet qui m'a été proposé : «Le gaullisme aujourd'hui et demain». Je vais vous faire une confidence : depuis que ma conscience politique s'est vraiment éveillée c'est-à-dire depuis certains jours noirs de juin 1940, je n'ai jamais été autre chose

que gaulliste. Si vous faites le calcul, cela fait soixante-six ans. Mais devant le sujet qui m'est proposé et, en tant qu'ancien parlementaire, c'est presque un réflexe, je me suis posé une question préalable et je ne suis pas le seul à l'avoir posée, elle a été posée depuis longtemps : «Peut-il y avoir un gaullisme sans de Gaulle ou après de Gaulle ?»

### « PEUT-IL Y AVOIR UN GAULLISME SANS DE GAULLE OU APRÈS DE GAULLE ? »

Je me souviens d'une controverse que j'ai eue à ce sujet avec un homme que j'estimais pourtant beaucoup, Jacques Vendroux qui était le beau-frère du Général. J'avais écrit dans le quotidien *La Nation*- il y avait encore à l'époque un quotidien gaulliste dont j'étais le directeur politique : «*Le gaullisme pour moi ne consiste pas à se demander chaque matin ce qu'aurait fait le général de Gaulle*». Et Jacques Vendroux avait répondu «*eh bien moi au contraire, c'est exactement ce que je fais !*».

Et pourquoi avais-je cette position ? C'est parce que chez le général de Gaulle, il y avait une pensée, il y avait des lignes directrices, mais il y avait aussi l'impondérable qui était le Général lui-même. On peut être gaulliste aujourd'hui mais se dire que le 17 juin 1940, on n'aurait pas pris l'avion pour aller à Londres.

Je vais vous conter une anecdote, puisque désormais les délibérations des Conseil des ministres ne sont plus couvertes par le secret trentenaire. C'est quelque chose qui a été pour moi tout à fait imprévisible, le jour où de but en blanc le général de Gaulle a annoncé au Conseil des ministres qu'il allait reconnaître la Chine de Mao Zedong. Or j'étais à ce moment-là en charge des relations avec les pays d'Afrique noire où les Chinois faisaient une infiltration très dangereuse qui menaçait les gouvernements amis que nous y avions. Je suis intervenu en Conseil des ministres pour demander l'autorisation, qui m'a été accordée, d'envoyer une circulaire à nos ambassadeurs dans ces pays pour leur dire qu'ils n'étaient pas tenus d'imiter la France et que ceux qui voudraient reconnaître la Chine la reconnaîtraient et ceux qui ne voulaient pas la reconnaître ne la reconnaîtraient pas.

Il y a des actes, avec le général de Gaulle, qui sont imprévisibles : le retrait de l'OTAN par exemple; de même une chose qui a beaucoup surpris ceux qui l'avaient combattu pendant la IV<sup>ème</sup> République, c'est la mise en application du Traité de Rome, auquel le Général n'était évidemment pas favorable au départ.

Le caractère du général de Gaulle était personnel et imprévisible parce qu'il était un génie, parce qu'il était un homme de l'Histoire, parce qu'il voyait plus loin. Mon ami Edmond Michelet l'avait défini un jour comme «*l'homme d'avant-hier et l'homme d'après-demain*». Il était solidaire de tout le passé de la France, - je ne pense pas qu'il aurait beaucoup aimé que l'on se repente sur le passé de la France- et il voyait très loin dans l'avenir de la France, au-delà de ce qui était immédiatement perceptible.

Mais c'est lui-même qui répond à ma question, il y a répondu d'ailleurs très tôt dans la fin de la première partie de sa vie, lorsqu'il a écrit *les Mémoires de guerre*. Dans le dernier chapitre, qui est très émouvant, on trouve cette phrase qui m'a toujours frappé : «*Puisque tout recommence toujours, ce que j'ai fait sera tôt ou tard une source d'ardeurs nouvelles après que j'aurais disparu*». Ces mots «ardeurs nouvelles», j'aurais souhaité que l'un de nos mouvements le prenne en exergue. Ensuite beaucoup plus tard, le 9 septembre 1968,



après les événements dont vous avez le souvenir et concluant sa ligne d'action, il disait dans sa conférence de presse : *«On voit donc quel est pour longtemps le devoir de cohésion et de résolution de ceux qui à mesure du temps ont adhéré, adhèrent ou adhèreront à l'entreprise de rénovation nationale qui a le service de la France pour raison d'être, pour loi et pour ressort. Cette entreprise, si on l'appelle gaullisme depuis 1940, n'est que la forme contemporaine de l'élan de notre pays une fois de plus ranimé vers un degré de rayonnement, de puissance et d'influence répondant à sa vocation humaine au milieu de l'humanité.»*

A-t-on a besoin d'une feuille de route ? La voilà, elle est écrite depuis 1968, elle est toujours valable : *«l'entreprise de rénovation nationale qui a le service de la France pour raison d'être, pour loi et pour ressort.»*

## DE GAULLE, UNE VISION DE L'ÉTAT

Sur l'essentiel, que nous a-t-il donné ? Que nous a-t-il laissé ? Une vision de l'État, une vision du monde, une vision de la société. J'attacherai peut-être un peu plus d'importance au chapitre sur l'Etat, puisque les Institutions sont à l'heure actuelle l'objet de discussions, qui ne sont pas d'ailleurs illégitimes. La clé de voûte de l'État pour le général de Gaulle, après la réforme de 1962, c'est le Président de la République et son élection au suffrage universel. Le Président de la République est déjà la clé de voûte depuis le discours de Bayeux de 1946, repris dans la Constitution de 1958. Mais l'élection au suffrage universel, que le général de Gaulle n'a pas voulu proposer d'emblée en 1958, mais qu'il a proposé ensuite en 1962 fait du Président de la République la clé de voûte de l'Etat.



Il est clair que pour le général de Gaulle, le gouvernement est le gouvernement du Président de la République. Il dit toujours *«mon gouvernement», «Mon gouvernement fera ceci, mon gouvernement*

*a fait cela, mon gouvernement proposera»*. En ce qui concerne le Premier ministre, il dit : *«Étant donné l'importance et l'ampleur des attributions du Premier ministre, il ne peut être que le mien»*. C'est clair et cela a été réaffirmé aussi bien par Georges Pompidou quand il était Premier ministre, que par Jacques Chaban-Delmas lorsqu'il était Premier ministre de Georges Pompidou et qu'il fut attaqué à l'Assemblée Nationale par un certain François Mitterrand dont vous avez peut-être entendu parler. (Permettez-moi de vous dire que la différence entre de Gaulle et Mitterrand, c'est que de Gaulle a toujours pensé à la France et Mitterrand n'a jamais pensé qu'à lui-même).

Et donc Chaban-Delmas répondait à Mitterrand qui lui avait dit *«mais que feriez-vous si vous étiez en désaccord avec le Président de la République et qu'il vous demande votre démission ? »* Et Chaban répondait *«Que penseriez-vous d'un homme qui a été nommé par le Président de la République, qui a la confiance du Président de la République et auquel le*

Alors me direz-vous, dans le concret qu'est-ce que cela peut-être ? Comment peut-on définir le général de Gaulle ? Je sais qu'il y a eu à un moment donné un grand débat sur l'usage du mot doctrine. J'étais pour ma part assez réservé sur l'usage du mot doctrine parce que je définissais le gaullisme comme un empirisme à principes. N'oubliez pas que l'une des grandes phrases du général de Gaulle était : *«Les choses étant ce qu'elles sont»*. Ce qui veut dire que ce qu'on a fait hier et qui était valable hier, ne nous dit pas ce qu'il faut faire pour le lendemain. On peut très bien s'affirmer solidaire de Kennedy à Cuba et protester contre la guerre du Viêt-Nam. Parce que l'un répond à une situation déterminée et l'autre à une autre situation. Par conséquent si on détermine ce que sont les principes du gaullisme, on les adaptera ensuite à une situation donnée. Il faut distinguer l'accessoire, le contingent, de ce qui est l'essentiel.

*Président demanderait de lui remettre son mandat et qui refuserai ? Ce serait un triste sire»*. (Je crois que l'appellation qualifiait plutôt celui à qui il s'adressait).

Donc on peut penser que dans l'article 8 de la Constitution stipulant que *«le Président nomme le Premier ministre»*, on aurait pu rajouter *«et révoque»*. Ce qui aurait correspondu plus exactement à la réalité, alors que la remise de la démission du gouvernement est un acte volontaire du Premier ministre. Mais enfin c'est un peu accessoire pour le moment. Ce qui n'est pas accessoire c'est la cohésion du gouvernement. Qu'on ne me prenne pas pour un donneur de leçon, je dis ce qui est.

Je vais vous raconter une anecdote personnelle. J'étais jeune secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. Quand j'étais parlementaire, dans la législature précédente, je m'occupais des échanges de visites de députés entre l'UNR et la CDU-CSU, le parti du chancelier Adenauer. On voyait à l'époque se dessiner ce rapprochement entre Adenauer et de Gaulle et entre la France et l'Allemagne qui a abouti à la signature du traité de l'Elysée dont j'ai eu l'honneur d'être un témoin oculaire. Je rendais donc visite au Général, j'avais une audience pour parler d'autre chose, probablement de l'Afrique. J'avais demandé préalablement à me rendre à une réunion que j'avais organisée et pour laquelle j'avais prévu un avion du Glam. Elle devait se tenir à Bad Godesberg. Je ne sais pas si c'est encore vrai aujourd'hui mais à l'époque, quand un membre du gouvernement voulait sortir de France, il demandait l'autorisation au Président de la République, par l'intermédiaire du Secrétaire Général de l'Elysée. Le Secrétaire Général de l'Elysée me téléphone et me dit : *«Vous savez, pour votre voyage à Bad Godesberg, le Général n'est pas d'accord»*. Je lui réponds *«Comme je vais lui rendre visite, je lui en parlerai»*. Donc, à la fin de l'entretien, je lui au Général : *«Mon Général, on me dit que pour ma visite à Bad Godesberg, vous n'êtes pas d'accord»*. Il me répond : *«Non, vous êtes membre du gouvernement, c'est une réunion entre parlementaires, vous n'êtes plus parlementaire, vous êtes membre du gouvernement»*. Alors je lance un dernier argument : *«Mais, mon Général, c'est une réunion de caractère strictement privé»*. Ecoutez bien : il hausse le ton : *«Qu'est ce que c'est, une réunion de caractère strictement privé ? C'est un mariage, ou une première communion. En dehors de cela, là où vous êtes, vous êtes le gouvernement, vous parlez au nom du gouvernement et vous engagez le gouvernement»*. J'ai

l'impression que c'est quelque chose qui s'est un petit peu perdu !

Le Général était conscient que le septennat rendait le Président plus indépendant des contingences parlementaires. Maintenant le quinquennat est, les choses sont ce qu'elles sont, comme on disait tout à l'heure. Mais étant donné que nous sommes dans un quinquennat, est-il absolument nécessaire de limiter le nombre des mandats ? J'ai regardé un peu dans le Who's Who international. Vous savez combien de temps Helmut Kohl est resté Chancelier en Allemagne ? Seize ans. L'Allemagne n'a pas eu à s'en plaindre. Madame Thatcher est restée Premier ministre en Angleterre onze ans. Je ne crois pas que l'Angleterre ait eu beaucoup à s'en plaindre non plus. Il me paraît qu'il n'est pas obligatoire de limiter le nombre des mandats et qu'il faut laisser le suffrage universel trancher. Pour un mauvais Président, un quinquennat est de trop, pour un bon candidat deux quinquennats ne sont peut-être pas assez.

Enfin dans ce que j'appelle les principes le maintien du système majoritaire. Quand j'entends des gens vous parler de saupoudrer de proportionnelle, on voit bien où ils veulent en venir. Quand je regarde le programme actuel de l'UDF, c'est le programme du retour pur et simple à la IV<sup>ème</sup> République. Je l'ai vécue. J'ai été pendant six ans secrétaire du groupe gaulliste à l'Assemblée Nationale et j'ai continué encore officieusement pendant quatre ans, avant d'être élu député. J'ai bien vu le système des partis et il faut faire attention également que l'État ne tombe pas aux mains des partis. Il est bon que nous ayons une formation unique même si elle admet des nuances à l'intérieur d'elle-même. Il est bon que nous ayons une formation unique, parce que nous ne sommes pas un parti mais une Union, je parle de l'UMP, et c'est ce que le général de Gaulle aurait souhaité.

## DE GAULLE, UNE VISION DU MONDE

La France dans le monde. Le général de Gaulle a remis la France au rang des vainqueurs. Il a obtenu une zone d'occupation en Allemagne. Ce n'était pas évident, quand on a vécu la défaite de 1940, et l'effondrement de l'armée de la France qui était considérée comme l'armée de l'Europe. Quelle désillusion qu'ont vécue les Américains ! Roosevelt ne nous a jamais pardonné l'effondrement de la France. Le fait d'avoir ramené la France à la table des vainqueurs pour signer la capitulation de l'Allemagne et d'avoir obtenu un siège permanent au Conseil de Sécurité est un héritage que nous devons sauvegarder à tout pris, on a vu d'ailleurs ce que cela voulait dire au moment de la crise irakienne. On a vu qu'en tant que membre permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU, la France pouvait bloquer l'appui des Nations-Unies à une entreprise qui se révèle être aventureuse et probablement vouée encore à beaucoup de complications.

Et puis, il y a l'arme nucléaire. L'indépendance de la France, c'est cela : Avoir un siège permanent au Conseil de Sécurité et rester maîtresse de son destin, avec une arme nucléaire dont seul le Président de la République doit décider de l'emploi. Et quand on vous parle de l'Europe n'ayez pas peur, pour autant que la décision sur l'arme nucléaire ne reviendra à personne d'autre qu'au Président de la République Française. C'est la garantie d'une Europe européenne, d'une Europe des Etats dans laquelle la France garde son indépendance.

L'Europe : la sauvegarde de l'indépendance n'a jamais signifié l'isolement. Le général de Gaulle en parle dans ses *«Mémoires d'espoir»* à la page 181 : *«L'union de l'Europe ne saurait être la fusion de peuples, mais elle peut et doit résulter de leur systématique rapprochement»*. Cela veut dire que quand le général de Gaulle dit *«systématique rapprochement»*, cela signifie rapprochement dans un système. Et par conséquent je crois que personne ne peut dire comment il aurait vécu les événements qui se sont déroulés depuis son départ. Je rappelle qu'il a décidé l'application du Traité de Rome, alors

que ses partisans dans les assemblées ne l'avaient pas voté. Je crois être fidèle à sa pensée en disant qu'il aurait appuyé une organisation européenne dont la clé de voûte reste les Etats-membres. Ce qu'il ne voulait pas, c'est qu'un organisme comme la Commission, formée de gens de tous les pays et qui renoncent à être les représentants de leur pays pour n'être plus que des représentants d'eux-mêmes, devienne le gouvernement européen. C'était déjà une tendance, au moment où je siégeais au Parlement européen, et c'est elle qui, d'ailleurs, a fait rejeter le plan Fouchet. Les Allemands voulaient appliquer à l'Europe leur propre Constitution : que le Parlement européen devienne le Bundestag, que la

Commission devienne le gouvernement fédéral et que le Conseil des ministres soit réduit au Bundesrat, la deuxième chambre qui n'est pas impuissante mais



qui ne gouverne pas. Tant que, dans les institutions européennes, le Conseil européen reste l'institution clé, l'institution dominante, je pense, pour ma part, que le général de Gaulle aurait aimé cette Europe qui se donnerait comme objectif d'être une puissance indépendante, technologique, pacifique, non hégémonique et solidaire.

Alors moi, je suis gaulliste, j'ai voté « oui ». Je ne dirai jamais que le général de Gaulle aurait voté « oui » ; mais je n'admets pas non plus qu'on me dise que le général de Gaulle aurait voté « non ». Il y a là une liberté d'appréciation, *«les choses étant ce qu'elles sont»*, et comme je vous l'ai dit, le gaullisme est un empirisme à principes, vous avez les principes, mais vous avez également l'empirisme.

## DE GAULLE, UNE VISION DE LA SOCIÉTÉ

Ce que je reproche à Mitterrand, entre autres chose, c'est d'avoir ressuscité le clivage droite-gauche. Le gaullisme aussi bien politiquement que socialement doit transcender cette opposition. Bien entendu à partir du moment où vous avez des gens

qui s'appellent « la gauche », qui se gargarisent de « la gauche », pour qui « la gauche » est un monde, un univers ! (Je pense à tel animateur de télévision sur LCI, le soir vers 18h30, on dirait vraiment qu'il ne pense qu'à la gauche. Les

débats sont entre ceux qui composent la gauche, c'est son univers, un univers complètement flou. Si vous ne l'avez pas reconnu, il s'agit de Michel Field).

Alors, en face de cette conception de « la gauche », il y a la « non-gauche », c'est le refus du marxisme, qu'il soit authentique ou délayé, de la dictature syndicale, du pouvoir de la rue. Au fond, pour nous, c'est la grande leçon du 30 mai 1968. Je suppose qu'il y en a un certain nombre d'entre vous qui étiez sur les Champs-Élysées le 30 mai 1968, qui ont entendu l'appel du général de Gaulle et qui se sont précipités dans la rue ; nous scandions : «*Nous sommes un million !*» pour répondre à la tentative de subversion qu' avait tentée ce qu'on appelle la gauche. Pour nous la non-gauche, c'est ce qui tend à la liberté et notamment à la liberté dans l'entreprise, mais aussi bien celle des employeurs que celle des employés. Je ne reviendrai pas sur le thème de la participation, qui a été traité

parfaitement par Jacques Godfrain, lequel connaît admirablement son sujet.

Le gaullisme, ce n'est pas le conservatisme. C'est l'audace pour dépasser la lutte des classes et opérer le rassemblement des énergies et il faut prendre en compte, le général de Gaulle a pris en compte, la modernité. Le général de Gaulle avait initié, Georges Pompidou avait commencé à mettre sur pied le « plan calcul », qui devait nous donner la technologie de l'ordinateur. Giscard d'Estaing a cru devoir y mettre fin, c'est bien dommage pour lui, mais surtout c'est bien dommage pour nous et pour la France.

«*De Gaulle, l'homme d'avant-hier et l'homme d'après-demain*». C'est l'homme qui tient les deux bouts de la chaîne, entre le passé qui a construit la France et l'avenir où il faut qu'elle se développe dans l'harmonie et non pas dans l'opposition des classes. Et c'est ce à quoi, je pense, nous devons essayer de concourir les uns et les autres.

## QUELQUES CITATIONS DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Alors, pour conclure, reprenons quelques citations du général de Gaulle :

Celle du 9 septembre 1968, d'abord: «*Le gaullisme qui est une entreprise qui a le service de la France pour raison d'être, pour loi et pour effort. Le gaullisme qui est l'élan de notre pays une fois de plus ranimé vers un degré de rayonnement, de puissance et d'influence, répondant à sa vocation humaine au milieu de l'humanité*».

Mais, je voudrais terminer par une confidence ; je suis sûr que vous comprendrez son importance pour moi. J'ai dans ma bibliothèque, daté du 8 octobre 1970, (le général est mort le 9 novembre), le premier volume des «*Mémoires d'espoir*» sur lequel est écrit d'une écriture que je connais bien : «*Pour Michel Habib-Deloncle, en témoignage de ma fidèle amitié*». C'est là que je cherche ce que le général de Gaulle a à nous dire.

Ce qu'il nous dit à la fin du deuxième tome des «*Mémoires d'espoir*», le tome posthume, c'est une leçon pour

tous nos hommes politiques qui veulent devenir des hommes d'Etat: «*Comment n'aurais-je pas appris que ce qui est salutaire à la Nation ne va pas sans blâmes dans l'opinion ni sans pertes dans l'élection*».

A la fin du premier tome de ces «*Mémoires d'espoir*», il parle de la France : «*Je n'ai à lui montrer d'autre but que la cime, d'autre route que celle de l'effort*». Il disait aussi «*aller vers les sommets élevés, ce sont ceux qui sont les moins encombrés*».

Regardez vers le haut mes amis, regardez vers le haut ! regardez la France comme une grande France, comme une France qui a des devoirs vis-à-vis de l'humanité, comme une France qui n'est pas isolée, qui n'est pas une citadelle, qui est ouverte, mais qui doit être dirigée, qui doit être gouvernée, pour le bien de son peuple. C'est là, je crois, le gaullisme d'aujourd'hui et de demain.

VIGILANCE & ACTION est édité par le M.I.L. - Directeur de la publication : R. BÉTEILLE (Imprimerie spéciale - Dépôt légal à parution)

Nom ..... Prénom.....  
Adresse .....  
Code postal ..... Ville .....  
Téléphone ..... Portable ..... Télécopie ..... Courriel .....@.....  
Date et lieu de naissance ..... Je souhaite être adhérent , adhérent actif  ou militant  ?  
Profession .....

- Je désire recevoir une documentation sur le M.I.L.  
 Je désire soutenir financièrement les campagnes du MIL :  30 € /  50 € /  80 € /  120 € ou plus  
 Je souhaite adhérer au M.I.L. pour l'année ..... :  
 Cotisation de membre et abonnement au journal : 40 € /  Cotisation couple : 40 € /  Cotisation simple : 25 € /  Cotisation chômeur : 10 €  
 Cotisation pour la carte de membre donateur : 80 € /  Cotisation pour la carte de membre bienfaiteur : à partir de 160 €  
 Je désire m'abonner à «Vigilance et Action» :  simple 30 € /  soutien : à partir de 160 €

Date

Signature

À renvoyer au M.I.L., BP 84, 92303 Levallois-Perret Cedex - Site Internet <http://www.lemil.org>

# MIL : La droite civique, gaulliste et patriote